

---

**Procès-verbal du Conseil d'Établissement du 28 septembre 2017**  
*(modifié et approuvé lors du conseil d'établissement du 13.11.2017)*

**Etaient présents**

O. Rauch, S. McNaught, D. Carton, O. Colangelo, B. Gaudry, B. Fenart, F. Zurbach, A. Exbrayat, P. Corbet, C. Philippe, C. Adol, J. Roullin, O. Poggi, C. Rautureau, I. Martial-Oppenheim, L. Moss, C. Benard, C. Pierre, C. Rouvière, G. Chainieux, N. Vilsboe, N. Semaan, J. Lussan, F. Gombault, E. Collard, C. Estier, S. Berger, R. Miambanzila

**Etaient excusés**

C. Ripert-Landler, L. Lemor, A. Faye, I. Chawa, S. Carta Le Vert, C. Denier, M. Poggi, J. Schmitt, A. Holroyd, O. Bertin, K. Daudicourt, V. Cartoux, S. Routier, R. Digoin Danzin, M.C. Sparrow, S. Rambosson, M. Marot

Le quorum étant atteint, 25 membres présents, la séance est ouverte à 17h10.  
Nous suivons l'ordre du jour.

**1) Point sur la rentrée 2017**

Présentation des membres du conseil.

Florence Gombault (Présidente et trustee de ACE) est secrétaire de séance.

Approbation de l'ODJ

Approbation du PV du conseil d'établissement du 28 juin 2017

Approbation du PV du conseil d'école primaire André Malraux du 26 juin 2017

Approbation du PV du conseil d'école primaire South Kensington du 20 juin 2017

Approbation du PV du conseil d'école primaire Marie d'Orliac du 22 juin 2017

Approbation du PV du conseil d'école primaire WIX du 27 juin 2017

M Rauch rappelle les effectifs des élèves inscrits à ce jour au Lycée : 3640

En 2014 : 4100 élèves, en 2015 : 3970 élèves, en 2016 : 3811 élèves.

Il y a 170 élèves de moins cette année ; nous attendions une baisse de 80 élèves environ. Certaines structures, surtout dans les écoles primaires (les classes de maternelles, CP et CE1 sont affectées), ne sont pas remplies. Les écoles primaires sont l'alimentation de notre collègue. L'entrée en 3<sup>e</sup> GCSE est également insuffisante.

*Question APL* : - Comment l'objectif de remplir l'établissement à sa capacité maximale va-t-il être atteint dans un contexte avec moins d'arrivées en particulier dans les petites classes (lié au climat d'incertitude du Brexit ?)

M Rauch répond qu'il y a eu moins d'arrivées de familles mais il n'y a pas eu plus de départs. Il reste également un problème pour alimenter la Section Britannique : 55 élèves affectés pour 64 places.

En 3GCSE, il y a moins 10 élèves par rapport à l'an dernier, nous mettrons les moyens afin de mieux ajuster la demande à l'offre.

La baisse des effectifs entraîne une diminution des recettes tout en ne remettant pas en cause le projet immobilier.

L'ouverture de la 11<sup>ème</sup> sixième nous a permis de consolider le collège et elle a répondu à une demande des familles. Toutefois, certains enfants ne se sont pas présentés malgré le paiement des DPI (différence de 45 élèves entre l'affectation en février et l'observation des inscrits en septembre).

Nous avons deux nouveaux Directeurs, Mme Exbrayat pour André Malraux et M. Corbet pour South Kensington et une nouvelle CPE Mme Philippe pour le collège (6eme et la moitié des 5emes).

A André Malraux : les effectifs sont faibles dans certaines classes notamment en maternelle

A Marie d'Orliac : même observation qu'à André Malraux

A WIX : pas de problème d'effectifs, stabilité

A South Kensington : moins d'effectifs, notamment en CE1

Le regroupement des collégiens en Section Internationale a permis une nette amélioration des emplois du temps. En 2020, ouvrira la première session de l'OIB. Le lycée a également ouvert une option théâtre.

M Adol remarque que les 6emes et de 5emes peuvent sortir plus tôt, un gros travail sur les emplois du temps a été réalisé, il y a eu très peu d'ajustements.

Les difficultés de rentrée :

- l'ouverture des Labos de sciences
- soucis de personnel pour l'enseignement des lettres à la rentrée, les élèves ont eu des professeurs en remplacement
- par ailleurs, parmi les nouveautés, 2 assistantes pédagogiques débutent donc cette année. Depuis trois semaines, 76h de cours ont été ainsi récupérées, les professeurs absents envoient leur matériel, les assistantes prennent en charge les élèves du collège et pour les élèves du lycée c'est une surveillance plutôt éducative qui est proposée
- Enfin, les vies scolaires collège et lycée ont été réorganisées

*Question APL : Evaluation par compétences*

-Existe-t-il un barème officiel de correspondance entre les niveaux d'acquisition (jaune, vert, orange, rouge) et les notes ou pourcentages de bonnes réponses.

Il semblerait qu'il y ait des disparités entre les enseignants. Exemple : le niveau de compétence maîtrisé pour une matière est-il atteint avec 75% de bonnes réponses, 90% ou 100% ?

-Pour les enseignants qui continuent à mettre des notes (en plus des évaluations de compétences), serait-il possible que les notes soient sur Pronote et que les compétences sur le bulletin trimestriel soient chiffrées (en pourcentage, points ou notes) ?

M Rauch répond que l'évaluation par compétence est généralisée à tout le collège suivant la réforme du collège et des textes règlementaires. Les professeurs ont adapté leurs modalités d'évaluation, SACOCHE est le logiciel qui permet de reporter les évaluations pour tout le collège.

M Colangelo nous rappelle que les compétences correspondent au niveau d'acquisition, les référentiels sont différents suivant les domaines du socle mais leur paramétrage est identique.

Pour le brevet les compétences sont calquées sur le Bulletin Officiel (B.O). Si l'enseignant souhaite faire apparaître des notes sur 20, elles apparaîtront sur Pronote, les professeurs ne sont pas favorables à faire des équivalences entre compétences et moyennes.

Lors des conseils de classe de fin de 3<sup>ème</sup>, la traduction des compétences en points sera donnée conformément à la réglementation.

L'APL demande à ce que des notes apparaissent sur le bulletin trimestriel. M. Rauch répond que le sujet est en cours de réflexion.

Point sur la préparation OXBRIDGE : 40 élèves ont suivi la première phase.

Il y a eu doublement du nombre d'Ipad : 680 pour les primaires, 20 pour le secondaire.

2 classes ont été équipées en informatique mobile.

#### Question ACE :

De nombreux travaux ont pris du retard (portail de sécurité, laboratoires non terminés au collège/lycée), pourrait-on avoir plus de précisions sur le calendrier des travaux qui vont être engagés cette année, pendant les vacances ?

M Gaudry nous annonce que beaucoup de travaux ont été accomplis au niveau des écoles mais aussi sur le site de South Kensington (SK). Quelques exemples de travaux :

Les labos sont en cours de finition.

La rénovation des façades des bâtiments Voltaire et Maurois est annoncée pour la fin janvier 2018.

La démolition des portails aura lieu pendant les vacances de la Toussaint, de même pour la démolition préalable à la construction de la rampe d'accès au 35.

Les toilettes près de la cantine des petits à la Toussaint.

Sols dans Molière 2<sup>ème</sup> étage et corridor 3<sup>ème</sup>. Appartement VI

On finalise le renouvellement du mobilier du 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment Molière.

Question APL : La totalité de l'enveloppe accordée par l'AEFE l'année dernière pour les travaux de sécurité a-t-elle été utilisée ?

£1M200 ont été engagés au titre de l'exercice 2017,  
Des travaux ont été reportés à 2018 : fenêtres bâtiment Molière.

## 2) Budget rectificatif N2-2017

Diminution globale en dépense de £3 350 000 (ajustement de l'enveloppe travaux à la baisse car les projets ne pourront pas être menés sur l'exercice 2017)

- Augmentation en recette de £870 000 (augmentation liée au changement dans la facturation 3/3/3 à 4/3/3)
- Solde budgétaire : -£2 794 690 (= projet rénovation SK : £1 747 047 + toiture 2<sup>ème</sup>cole André Malraux : £1 000 000)

## 3) Budget prévisionnel 2018

M Gaudry nous expose le budget :

Le budget, que nous vous présentons, est une proposition qui sera soumise aux services centraux de l'agence et qui pourra être l'objet de modification puisque le lycée n'a pas de personnalité juridique et qu'il n'existe qu'un seul budget, celui de l'AEFE regroupant le budget des services centraux et ceux des EGD.

Je vous rappelle les grands principes budgétaires : annualité du budget, unité, universalité, spécialité, et sincérité. Pour parler de ce budget 2018 nous nous intéresserons principalement aux recettes et aux crédits de paiement.

\*\*\*

Le budget 2018 est construit en recettes avec une baisse d'effectifs sensible enregistrée dès la rentrée 2015. De 4120 élèves en septembre 2014, nous passons à 3 658 en septembre 2017 et nous avons une prévision à 3 750 pour septembre 2018. Cette baisse conjuguée à une **augmentation des frais de scolarité de 2.6% en septembre 2017** et 3.6% en septembre 2018 nous font prévoir pour l'année 2018 des droits de scolarité de £25 322 504, soit une hausse de £300 000 (£25 025 000 prévu en 2017). Pour les subventions peu de surprise par rapport à l'an passé, les bourses constituent l'essentiel des £ 1 400 000 inscrits au budget.

Dans la rubrique « autres recettes » pour £530 000, nous trouvons notamment la participation des familles aux voyages avec £330 000 et des produits financiers, £60 000 issus de notre compte rémunéré et £50 000 de dons. La prévision de recettes est supérieure d'environ £ 300 000 à celle de 2017 et de £700 000 aux recettes réalisées en 2016 (+2.5%).

En dépense, les ouvertures de crédit augmentent globalement de 28% par rapport au compte financier 2016 et de 17% par rapport au BR2 2017. Cette augmentation est essentiellement due aux actions de rénovation du site de

South Kensington entreprises financièrement en 2017. Les dépenses s'examinent par enveloppe car il y a une totale fongibilité entre les lignes d'une même enveloppe. Il en existe 3 : le personnel, le fonctionnement et l'investissement. Pour le personnel : nous prévoyons une augmentation de 6% de la masse financière pour la rémunération (prise en compte de l'augmentation du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2018 -- 2.6% = £280 000 -- et de l'augmentation de la prime transport-£51 000- et de l'augmentation de la participation employeur aux cotisations retraites des personnels non enseignant -£80 000)

Pour les dépenses de fonctionnement : baisse de £1 000 000 par rapport au COFI 2016 et de £200 000 par rapport au BR2 2017.

- Pédagogie –EDU131 : stabilité avec le même montant qu'en 2017 : £700 000
- Voyages scolaires : baisse de l'ouverture des crédits mais c'est autofinancé par les familles, donc s'il faut ajuster en cours d'année il n'y aura pas de problème.
- remontées AEFÉ : nous n'avons pas encore communication des taux pour 2018. Les sommes indiquées sont donc identiques à l'an passé à l'exception de la participation financière complémentaire que j'avais estimée largement l'an passé.
- stabilité des autres dépenses de fonctionnement (£5 230 000)) par rapport au BR2 2017.

Enfin, nous prévoyons en section investissement nous ouvrons £8 789 186 de crédit de paiement soit, 2.25 \*ouverture de 2017.

- £8 389 186 pour les travaux :
  - £ 7 389 186 de travaux dans le cadre de l'opération de rénovation du site de South Kensington (rappel : projet de SK estimé à £12 000 000 ; £426 000 en 2016 et £1 400 000 en 2017)
  - £1 000 000 de travaux hors opération (notamment : sur le site de Clancarty des opérations de sécurité et sur le site de South Kensington, des travaux de sécurité et la salle de restauration de motricité en primaire, les sanitaires des vestiaires, et rénovation de diverses salles d'enseignement en section française et en section britannique).
- £400 000 en matière d'équipement :

Nous accompagnerons les projets de rénovation que je viens d'énoncer par de l'achat de mobilier, £250 000. Et, en équipement informatique, £150 000, nous prévoyons uniquement de renouveler du matériel vieillissant dans la mesure où nous avons au cours des 3 exercices passés considérablement augmenté le parc (Serveurs : 20- Tablettes : 781- Lap top : 455- PC fixes : 616- Vidéo projecteurs : 156- TBI/VPI : 115 -Imprimantes : 162- Scanners : 22).

Pour finir avec la présentation de ce budget principal, nous passons au tableau intitulé la synthèse par nature qui reprend les dépenses et recettes par enveloppe. Nous avons donc une prévision de recettes de £27 814 911, en dépenses de £36 604 098. Le déficit prévu sur l'exercice 2018 de £ 8 789 186. Ce déficit sera financé par un prélèvement sur le fonds de roulement du budget principal qui était au 31 décembre 2016 de £15 470 000. L'importance d'un tel déficit est en cohérence avec le projet de financement des travaux engagé avec les augmentations successives des frais de scolarité dans la perspective d'augmenter le fonds de roulement pour disposer de sommes suffisantes à libérer en peu de temps.

\*\*\*

Pour le SACD, la participation des familles sera un peu en baisse en raison des tarifs et des effectifs en baisse : £2 648 000 contre £2 850 000 au compte financier 2016. Nous avons toujours des bourses et des prestations de services diverses et des bourses.

En dépense, plus du tiers est consacré à la masse salariale, £1 100 000, £650 000 seront consacrés à l'achat de denrées et £650 000 aux contrats des sociétés de restauration sur les sites autres que SK ; la ligne a fortement augmenté car ces prestations étaient gérées précédemment sur la ligne SUP326, entretien et prestations externes qui elle accuse une baisse de 83%.

La véritable opération sur le budget SACD 2018 est le financement de la cuisine de l'Ecole Marie d'Orliac et la rénovation de la salle de restauration des petits sur le site de South Kensington. £1 000 000. Pour finir avec la présentation de ce budget, nous passons au tableau intitulé la synthèse par nature qui reprend les dépenses et recettes par enveloppe. Nous avons donc une prévision de recettes de £3 055 382, en dépenses de £4 013 061 et un déficit sur l'exercice de £957 679 qui correspond aux investissements réalisés pour la restauration (£400 000 pour

travaux, notamment la rénovation de la cuisine de l'école Marie d'Orliac et £50 000 pour les équipements). Ce déficit sera financé par un prélèvement sur le fonds de roulement du SACD qui était au 31 décembre 2016 de £1 988 592.

*Question APL* : - Comment le lycée s'assure d'avoir la capacité à engager les montants des travaux budgétés en 2018 à 8,4 M€, alors que pour 2017, de l'ordre de 3 M€ sont prévus ? Quels sont les grands postes des travaux pour 2018 ?

2 points :

- Les grands travaux, hormis le link et la ventilation de Molière, ont déjà donné lieu à un appel d'offre ou font actuellement l'objet d'appel d'offre. Le travail a donc été fait en amont et il restera sur 2018 à suivre et payer les travaux.
- L'équipe immobilière affectée au lycée est doublé avec le recrutement d'un nouvel ingénieur, Antonin Pal, qui arrive le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

*Questions APL* :

Quelle est la prévision d'atterrissage de l'exercice 2017, en particulier sur le montant des travaux engagés sachant que le Budget Révisé 2017 a été ramené à 3,1M€ vs 3,4 M€ au budget 2017 ?

Voir la colonne du budget rectificatif 2 – 2017 : £3 100 000 sur la ligne SUP321 en CP.

Quel est l'avancement des travaux budgétés en 2017 par rapport à ce qui avait été planifié ?

Nous avons décalé l'opération des façades et huisseries du bâtiment Molière sur l'exercice 2018 ainsi qu'une partie des travaux du portail.

Quel sera l'impact du retard potentiel sur 2018 ?

La plus grande partie du rond-point sera effectuée au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Quel est le taux de remontée estimé pour l'année 2017 ainsi que son évolution par rapport à 2016 et 2015 ? Quelle est l'estimation de la part relative du financement par les familles et par l'Etat dans le coût de scolarisation d'un enfant en 2017 ?

Les factures envoyées sont en euros. Nous sommes donc très fortement impactés par l'effet change.

	2015	2016	2017
<b>RESIDENTS</b>			
	£6 959 362,81	£7 749 633,51	£8 548 425,18
<b>PFC</b>			
c/65836	£1 185 953,37	£1 245 619,03	£840 000,00
			mais nous n'avons pas encore reçu la facture sept-dec 2017
<b>total</b>	£8 145 316,18	£ 8 995 252,54	£ 9 388 425,18

*Question APL* :

- Suite aux attentats de Parsons Green, les procédures d'urgence et de sécurité ont-elles été revues sur les sites du Lycée Charles de Gaulle

- Les parents aimeraient que les grilles du rond-point à South-Kensington soient ouvertes 15 minutes avant le début des cours (à partir de la 2<sup>ème</sup> heure) afin d'éviter un attroupement d'élèves qui constituerait une cible facile.

Rond-Point : l'enceinte sera renforcée de métal et transformation sera apportée au local des agents à l'accueil des élèves.

La police et les différents services ont recommandé de passer inaperçu : cela concerne les écoles annexes comme MDO ; AM et WIX, ces écoles n'ont pas de signes extérieurs montrant une appartenance à la France.

Un officier du contre-terrorisme va être rencontré, un audit sécurité doit être également reconduit avec de nouvelles recommandations, en novembre il y aura le retour du rapport de l'agent du contre-terrorisme.

Une dame « policier » à temps partiel est mise à disposition dans l'établissement (site de South Kensington), autour de l'institut, elle aide dans les procédés et les réflexions pour éviter les intrusions, elle aide dans les enquêtes quand il y a des incidents à l'initiative des élèves du Lycée.

*Questions APL :*

Quel est l'impact de la diminution de la dotation de l'état ?

Quelle est la part relative des familles par rapport à la dotation de l'état pour 2017 ?

Hors participation aux services centraux, hors bourses et hors part patronale des pensions civiles, en fonction des éléments qui ont été envoyés à l'établissement en juillet permettent de donner cette répartition : 83 % ressources propres (frais d'inscription, etc...) et 17 % AEFE. Ces pourcentages seraient évidemment plus en faveur de l'AEFE si on devait inclure la participation aux services centraux, les bourses et la part patronale des personnels.

**4) Voyages scolaires année 2017-18**

Erreur :

Ligne 23 : le voyage en Italie pour les Premières, Terminales Euro, PAL et TAL, est annulé

Ces changements ont été approuvés par le conseil.

**5) Modalités de mise en place du conseil des délégués collégiens**

Le conseil de Vie Lycéenne est composé de 10 élèves

Le conseil des délégués des collégiens aura la composition suivante : 9 élèves : 2 élèves délégués par niveau, 1 élève pour la section britannique en 3eme GCSE. Ce sera une élection qui aura lieu parmi tous les délégués des classes.

Les modalités sont adoptées par le conseil.

**Questions diverses :**

**Questions APL :**

- Conseil du 2<sup>nd</sup> Degré

Pourriez-vous prévoir un Conseil du Second Degré au premier trimestre suite à la réforme du Collège et la mise en place des évaluations de compétences ?

Une date pour un conseil de second degré sera fixée avant fin novembre.

- Section Britannique

Les parents souhaitent que soit mis en place un système de passerelles entre la Section Britannique et la Section Française en cas d'erreur d'orientation ou de mauvais résultats au GCSE.

Il faudrait qu'il y ait une communication claire sur les conditions de passage en PAL à la fin de la Seconde afin d'éviter la déscolarisation des élèves.

Les passerelles existent si la demande est faite et elles sont activées (cette année, 2 élèves sont passés de la Section Britannique à la Section Française). Chaque année, des élèves de seconde sont admis en PAL.

- Les DBS Checks sont demandés aux parents de Malraux accompagnateurs pour toutes les sorties scolaires, mais à ce jour, pas dans les autres écoles. Y a-t-il une raison ? Est-ce que cela va être appliqué partout ? Et qui se charge de demander les DBS Checks ?

Mme Exbrayat explique que selon les nouvelles directives, tout parent accompagnateur doit démontrer qu'il n'a pas eu de problèmes avec la justice, le cas se pose pour certaines sorties comme la piscine notamment car il se trouve seul en présence des enfants sans leur enseignant (présence dans les vestiaires). Pour tous les voyages scolaires c'est une obligation ainsi que pour toute présence des parents qui ne seraient pas accompagnés par des professeurs.

Florence Gombault confirme que pour la création de la Charity ACE, une DBS a été demandée à chacun des trustees car ACE est une Charity du Lycée CDG dont les membres pourraient être en contact avec des enfants.

- Il faudrait une baisse du chauffage dans les classes car il y fait trop chaud.  
Il était au minimum. Il est désormais arrêté.

### Questions ACE :

- ACE aimerait mettre en place avec le lycée un projet d'accueil des nouvelles familles :

- pour les nouveaux élèves, attribution d'un élève binôme du même niveau

- pour les parents ; avoir un parent référent

sur la base du volontariat pour les élèves et les parents référents et pour les parents qui en feraient la demande.

M Rauch répond que c'est déjà le rôle des Associations de Parents d'Elèves, les parents référents sont les parents élus.

- Serait-il possible que les heures consacrées à Justice au Cœur par les élèves soient comptabilisées dans le volet 'associatif' de Duke of Edinburgh Award ?

- Combien d'élèves ont adhéré au programme à ce jour ? Y a-t-il déjà des élèves ayant validé le 1er niveau ?

- Pourrait-on faire appel aux parents qui soutiennent des associations afin de pouvoir proposer celles-ci au programme DofE ?

Près d'une centaine d'élèves sont impliqués dans le Duke à ce jour. Les actions sont bien entendues prises en compte.

Si les activités énoncées et leur achèvement sont validés dans un rapport par un adulte référent.

47 bronze 46 silver inscrits.

Aucun élève n'a pour l'instant terminé le programme.

L'appel aux parents est possible mais la validation d'une activité doit être proposée par une association, il n'est pas possible de proposer de liste d'associations dans laquelle on pourrait puiser des activités. L'élève envoie sa proposition qui sera alors agréée par le lycée, selon sa viabilité, sa pertinence.

- Harcèlement : Un espace écoute existe pour les collégiens et les lycéens, Pourrait-on savoir si une structure existe également pour les professeurs qui seraient en difficulté face à une classe ou un élève particulièrement difficile ? Et est-elle mise en place ?

Les enseignants peuvent se référer aux CPE, au médecin scolaire, à la Direction et /ou à leurs représentants. Une plateforme spécifique d'écoute et de harcèlement au travail est accessible au R.U.

- Des ateliers ont eu lieu fin juin sur le projet d'établissement avec les parents et professeurs.

- Ces ateliers ont-ils été bénéfiques ? Y a-t-il eu des actions concrètes qui en ont résulté. À quand la finalisation ? On aura un bilan et les résultats après les vacances de la Toussaint.

- Pourquoi faut-il 4 semaines pour avoir accès à Pronote ainsi qu'à Sacoche. Ne pourrait-on pas y accéder plus tôt ?

L'accès à Pronote et à Sacoche a été possible après 3 semaines de cours. M Colangelo et Mme Carton, proviseurs adjoints répondent que c'est un procédé très complexe à mettre en place, qui demande du temps et des moyens.

Fin août il y a la mise à jour de la base élèves, ensuite la mise à jour des coordonnées des parents, la mise en place des emplois du temps est complexe car il y a beaucoup d'options, il faut établir les groupes ;

Il y a 2580 h de cours, 300 groupes à alimenter, sans compter les tests d'anglais que les élèves doivent passer, en début d'année, une remontée de la part des enseignants doit être faite. On ne peut donc rien proposer avant 3 semaines minimum, les logiciels ne le permettent pas de toutes façons.

- Est-ce que le lycée accepterait de mettre en place une cérémonie des diplômes (passage au collège, et passage au lycée)

Non ce n'est pas envisageable.

- Y a-t-il un défibrillateur dans l'enceinte du lycée ?

Oui, à l'infirmerie et dans chaque école primaire, des personnes sont formées à leur utilisation.

- o Halloween le 31 Octobre : serait-il possible d'autoriser les élèves et les professeurs à se déguiser avant les vacances ? (concours du meilleur costume par classe) ?

Non ce n'est pas envisageable. Le 31 octobre tombe pendant les vacances scolaires.

**Question de M Benard, représentant des enseignants du premier degré :**

Demande d'une option végétalienne à la cantine

De nombreuses études scientifiques récentes montrent qu'un régime végétalien bien mené apporte de nombreux bénéfices sur la santé : amélioration du système cardio-vasculaire, prévention des cancers, augmentation de l'espérance de vie... A contrario, il est montré que la consommation de protéines animales, y compris les produits laitiers et les œufs, peut avoir des effets néfastes à long terme.

D'autre part, la production industrielle de protéines animales à destination de la consommation humaine est très défavorable à la préservation de la biodiversité et contribue de manière très importante à l'augmentation de l'effet de serre.

Enfin, les conditions d'élevage et d'abattage des animaux destinés à la consommation questionne la morale de chacun.

En proposant un choix végétalien au menu de la cantine, le lycée pourrait permettre à ses usagers, adultes et élèves, de manger selon ses convictions diététiques, et de les sensibiliser aux problèmes environnementaux et moraux liés à l'alimentation de tous.

Quelques références :

<https://vegan-pratique.fr/nutrition/positions-medicales-et-scientifiques/>

Après discussions entre les différents membres du conseil, la recevabilité de la demande est rejetée, la cantine propose déjà une option végétarienne, différents menus à thèmes tout au long de l'année.

**Question des Elèves** : Le conseil autorise-t-il les lycéens d'utiliser leurs téléphones portables dans leur foyer ?  
La proposition est soumise au vote : avec 1 abstention, la demande est adoptée.

Le prochain conseil d'établissement dans sa nouvelle constitution aura lieu le 13/11/2017.

La séance est levée à 20H03.

Le Proviseur,

Le secrétaire de séance,

Olivier RAUCH

Florence GOMBAULT